

FORMATION PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

L'employeur consigne dans une fiche, selon des modalités déterminées par décret, les conditions de pénibilité auxquelles le travailleur est exposé ... (Article L4121-3-1, Articles D4121-5 et suivants du Code du Travail)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ✓ **Comprendre et connaître** le cadre réglementaire de la pénibilité au travail
- ✓ **Savoir** identifier et évaluer la pénibilité de chaque poste de travail
- ✓ **Connaître les éléments** indispensables d'une démarche de prévention de la pénibilité
- ✓ **Négocier ou mettre** en place un accord ou plan d'action Assurer le suivi des indication et la mise à jour des fiches, du plan d'action ou de l'accord...



Public et prérequis :

- ◆ Toute personne en charge de la Prévention, Santé et Sécurité
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ 4 à 12 personnes / session



Modalités techniques et pédagogiques :

- ◆ Vidéo projecteur, vidéos, ordinateur, logiciels.



Animateur :


- ◆ Consultant et formateur en QSE, IPRP
- ◆ Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centre de formation sur cette thématique



Date et lieu :

- ◆ **Intra** : Nous consulter
- ◆ **Inter** : Consulter [ici](#)

Contenu de la formation

 **2 jours (14 heures)**

Maitriser le cadre réglementaire de la pénibilité au travail

Que dit la réforme des retraites sur la pénibilité

Les objectifs de la réforme en matière de pénibilité

Ce que vous devez retenir des différents décrets :

- La définition de facteur de pénibilité
- Les obligations en matière de prévention
- Les compétences du CHSCT
- Le départ en retraite anticipée
- Le compte de pénibilité...

Cas pratique

Quelles sont les obligations des entreprises en matière de prévention de la pénibilité?

Fiche d'exposition, diagnostic préalable des situations de pénibilité... : que doit-on mettre en place et comment

Comment se transmettent ces informations

Négocier un accord ou mettre en place un plan d'actions de lutte contre la pénibilité

Quelles sont les entreprises concernées

Les droits et devoirs des salariés en matière de pénibilité...

Cas pratique

Comment effectuer un diagnostic des situations de pénibilité

Objectif et contenu du diagnostic

Quels acteurs impliqués pour établir le diagnostic

Quels sont les indicateurs utiles pour vous aider à mesurer la pénibilité : turn over, absentéisme, AT/MP, performance de l'entreprise...

Comment mettre en place le suivi

Cas pratique

Améliorer les conditions de travail

Exploiter les marges de manœuvre :

- Mécanisation
- Modernisation des équipements
- Assistance à la manutention
- Amélioration des équipements de protection...

Réaliser des aménagements de poste en respectant les principes d'ergonomie

Accompagner les changements organisationnels

Cas pratique

Sensibiliser les salariés aux enjeux liés à la pénibilité

Comment créer une culture de prévention dans votre établissement :

- Communication interne
- Rencontres et réunions
- Distribution de documentation...

Nommer des référents auxquels les travailleurs peuvent s'adresser

Systématiser les accueils sécurité à chaque prise de poste

Outils des managers pour en faire des relais de prévention de la pénibilité

Organiser des formations sur la prévention de la pénibilité spécifiques aux managers

Comment peuvent-ils promouvoir les bons comportements au sein de leur équipe

Soutenir les managers face aux problématiques de pénibilité physique ou de surcharge mentale de leurs collaborateurs

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Modalités d'évaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Les +++ de ce stage

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.
Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.

Délivrance d'une Attestation de formation/compétence

Offre tarifaire

TVA à 0%.

Remise de 5%, 10% ou 15% appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite **2 mois, 3 mois ou 4 mois** avant la session.

Nous contacter pour les tarifs.